



Transparence et responsabilité sociale dans la gouvernance des ressources naturelles en Afrique francophone

DISCOURS DU DIRECTEUR D'IED AFRIQUE

Monsieur le Conseiller Technique du Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement
Monsieur le Sénateur
Monsieur le Vice Président du Conseil Régional
Mesdames Messieurs les Directeurs et chefs de Services nationaux ou régionaux
Mesdames, Messieurs les représentant des organisations de la société civile
Mesdames Messieurs les représentants du secteur privé
Mesdames messieurs les invités

Monsieur le CT

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour l'honneur que nous faites de venir ouvrir notre atelier. Votre présence illustre encore une fois toute l'importance que le Ministère de l'Environnement et l'Etat du Sénégal de manière générale accordent à la question cruciale de la gouvernance durable des ressources naturelles

Monsieur le

Comme vous le savez, les économies des pays africains dépendent encore très largement de l'exploitation des ressources naturelles. Or celles-ci font l'objet d'une pression de plus en plus forte du fait de la combinaison de plusieurs facteurs qui tiennent à la fois de l'augmentation constante de notre propre demande pour répondre aux impératifs de croissance économique et démographique, mais également d'un phénomène certes pas nouveau mais qui a récemment pris une ampleur inattendue : il s'agit de ce qui est convenu d'appeler l'accaparement des terres africaines par des investisseurs étrangers et nationaux. En effet, la crise alimentaire des années 2007-2008 a été révélatrice, à l'échelle globale, de la fragilité des systèmes d'approvisionnement en produits alimentaires agricoles. Tirant les implications d'une telle situation, plusieurs pays émergents, importateurs nets de produits alimentaires, ont amorcé une nouvelle stratégie de sécurisation de leur demande en produits alimentaires à travers une délocalisation de leur production agricole dans les pays du Sud.

Depuis 2006, entre 10 et 15 millions d'ha auraient fait l'objet de négociations ou de transactions avec des investisseurs étrangers dans les pays en développement selon le PNUD. Mais en même temps, on a observé une accélération des concessions minières avec la croissance de la demande de matières premières pour ces économies émergentes. La très forte percée récente de la Chine en Afrique et les investissements colossaux qu'elle a consentis dans le secteur minier ou pétrolier en sont une parfaite illustration. Le flux de ressources vers

le secteur minier et pétrolier explique en grande partie l'accroissement de près de 45% des investissements directs étrangers en Afrique entre 2006 et 2009.

Même s'il ne faut pas passer sous silence leurs impacts positifs potentiels; à travers la création d'emplois, l'amélioration de la balance des paiements, la diffusion en milieu rural de nouvelles technologies agricoles, etc. de tels investissements, s'ils ne sont pas institutionnellement bien encadrés peuvent aussi être source de tensions, notamment à travers le renforcement de l'insécurité foncière des groupes les plus vulnérables, les conséquences économiques et sociales liées aux déplacements de populations, la menace sur la production agricole locale, les conflits entre populations locales et compagnies étrangères, etc.

Ces problèmes surviennent généralement lorsque des mécanismes de gouvernance basés sur la transparence dans les transactions et la gestion des revenus, l'inclusion des populations affectées dans les processus de décisions, et l'instauration d'un système d'information et de communication adapté ne sont pas clairement définis.

En effet, il est particulièrement important de mettre en place un dispositif institutionnel et réglementaire qui définit de façon claire les conditions et modalités d'affectation des ressources naturelles avec souci principal la sauvegarde des droits des populations. A défaut, les frustrations nées d'une absence de tels mécanismes peuvent conduire à des troubles aux conséquences très importantes, comme l'expérience récente nous en a donné des exemples dans différentes régions en Afrique.

Notre atelier d'aujourd'hui qui réunit des participants de 12 pays, et qui est le fruit d'un partenariat régional entre IED Afrique et ANSA-Africa basé en Afrique du Sud, veut capitaliser sur les pratiques novatrices initiées par les Etats, les organisations de la société civile et le secteur privé afin de contribuer à une large diffusion de ces initiatives. Ceci nous semble d'autant plus essentiel qu'en Afrique francophone, malgré une prise de conscience de plus en plus forte des enjeux économiques, écologiques et sociaux d'une surexploitation des ressources naturelles, les expériences axées sur le développement d'outils et de mécanismes innovants de gestion inclusive et transparente des ressources naturelles restent encore rares et cloisonnées.

Depuis plusieurs années déjà, IED Afrique travaille dans l'élaboration et la diffusion de démarches et d'outils visant la promotion de la bonne gouvernance. Cela s'est traduit à travers différents programmes portant notamment sur l'appui des communautés de base et des collectivités locales dans la promotion des mécanismes de co-gouvernance des ressources naturelles à travers les conventions locales, le renforcement de la participation des femmes dans le processus décisionnel, la promotion des outils de budgétisation participative, le suivi-évaluation participatif de la performance des collectivités locales, ou encore la diffusion des bonnes pratiques de gouvernance agricole. Récemment avec le lancement du Forum d'Action sur la Gouvernance Locale en Afrique Francophone (FAGLAF), nous initions de façon régulière des conférences électroniques avec la participation simultanée de 7 pays sur les questions de gouvernance locale.

Notre partenariat avec le réseau ANSA-Africa entre dans le cas du renforcement de ces différentes initiatives et leur insertion dans un réseau plus large créant ainsi les conditions d'un apprentissage mutuel. C'est la raison pour laquelle, nous osons espérer que cet atelier va

contribuer à lancer un nouveau partenariat avec certain d'entre vous et à renforcer celui que nous avons déjà avec les autres.

Je voudrais donc saisir cette occasion pour remercier l'ensemble des participants qui ont accepté de répondre à notre invitation et à qui je souhaite au passage, la bienvenue au Sénégal. Etant donné la diversité des profils et la richesse des expériences individuelles dont vous êtes porteurs, nous nourrissons l'espoir légitime d'avoir des échanges riches et fructueux.

Je voudrais, avant de terminer, réitérer nos remerciements saluer l'engagement du Ministère de l'Environnement dans l'appui aux initiatives en matière de gouvernance locale environnementale en soulignant le rôle que la Direction des Eaux et Forêts a longtemps joué comme acteur central du réseau national sur les conventions locales initié par IED Afrique et a beaucoup contribué à faire avancer la réflexion sur les conventions locales au Sénégal.

Je vous remercie

Bara GUEYE
Directeur IED Afrique.